www.beausejour-immobilier.fr

Honoraires d'Agence

GESTION : 7 % HT sur toutes sommes encaissées + TVA en vigueur

LOCATION (à usage d'habitation ou mixte, vides ou meublées) :

	LOCATAIRE		PROPRIETAIRE		
	Honoraires TTC visites/dossier/bail *Prix/m²*	Honoraires TTC Etat des lieux d'entrée *Prix/m²*	Honoraires TTC d'entremise et négociation	Honoraires TTC visites/dossier/bail *Prix/m²*	Honoraires TTC Etat des lieux d'entrée *Prix/m²*
Zone Tendue (*)	10 € maximum (*)	3 € (*)	50 €	10 € maximum (*)	3 € (*)
Hors Zone Tendue	8 € maximum (*)	3 € (*)	50 €	8 € maximum (*)	3 € (*)

(*) le montant cumulé des honoraires de visites/dossier/bail + des honoraires d'état des lieux est fixé à un mois de loyer hors charges, dans la limite des prix au m² énoncés ci-dessus.

(*) La zone tendue correspond aux communes dont la liste est annexée au décret du 10 mai 2013, et comprend notamment les villes de Nantes, St Herblain, Orvault, Couëron, Sautron, Indre, Carquefou, Chapelle s/Erdre, Rezé, St Sébastien, Ste Luce, …

REDACTION D'UN AVENANT/RENOUVELLEMENT DE BAIL : 250 € TTC (à la charge de la partie demandeuse)

LOCAUX A USAGE COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL : 25 % TTC du loyer annuel HT

Tarifs en vigueur à partir du 01/01/2021